

Programme de formation sur les réalités autochtones : informations et modalités

La Direction souhaite vous informer des modalités du programme de formation sur les réalités autochtones offert à l'ensemble des membres du personnel et aux médecins de l'organisation.

Comprenant trois volets, ce programme inclut la conférence offerte par madame Sylvie Roy les 15 et 16 octobre dernier à laquelle s'ajoutent deux formations spécifiques.

Volet 1 : Formation de base sur les réalités autochtones (conférence de madame Sylvie Roy)

Cette conférence présentée par madame Sylvie Roy, M.A., psychologue d'origine atikamekw, a pour objectifs de reconnaître et d'améliorer la compréhension des liens entre les facteurs historiques et les réalités actuelles des Premières Nations ainsi que de favoriser la réflexion et l'engagement en vue d'une prestation de soins de santé sécurisants.

- Disponible sur l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA) dès maintenant. Voir les détails en annexe pour y accéder;
- Durée d'environ 3 heures;
- Formation rémunérée;
- Modalités de visionnement et informations relatives aux codes de paie présentées dans le document en annexe;
- Cette activité se veut une introduction aux réalités autochtones;
- Au terme du visionnement, le participant sera invité à confirmer avoir visionné l'intégralité de la vidéo;
- Les personnes ayant visionné la conférence en octobre dernier n'ont pas à la visionner à nouveau.

Volets 2 et 3 : Formation PIWASEHA et WEDOKODADOWIIN – Travaillons ensemble! (formation dispensée par l'UQAT)

Développées par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et des membres de la communauté atikamekw, ces formations visent une plus grande compréhension de la culture autochtone. Les modalités d'inscription de même que les détails sur le contenu des formations vous seront communiqués au début de l'année 2021.

Ce programme de formation fait partie des actions concrètes mises en place par la Direction du CISSS pour améliorer les soins et les services offerts à la communauté atikamekw. La Direction du CISSS encourage donc les membres du personnel et les médecins à en bénéficier dès maintenant.

ANNEXE

Programme de formation sur les réalités autochtones : modalités de visionnement et codes de paie

La conférence sur les réalités autochtones peut être visionnée de la maison, de votre poste de travail ou dans l'une des salles prévues à cet effet.

Étapes préalables à votre formation :

Avant le début de votre formation, il est important de vous assurer que votre code Windows soit actif et ne nécessite pas de changement de mot de passe. Cette étape doit être réalisée dans les installations internes du CISSS. Il n'est pas possible de faire les changements à l'externe (exemple : de la maison).

- Les comptes non utilisés depuis trois mois nécessitent un changement de mot de passe que la plateforme ENA ne peut gérer.
- Une connexion à une autre plateforme, par exemple [Citrix](#), vous forcera à changer ce mot de passe expiré.
- Si vous n'avez jamais activé votre compte, veuillez contacter le Centre de Services Informatique (CSI) selon l'horaire mentionné plus bas.

Nous vous invitons donc à vérifier que votre code est actif en testant le tout sur un ordinateur dans votre service. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, veuillez communiquer avec votre gestionnaire qui sera en mesure de vous orienter.

Rappel | configuration des mots de passe initiaux des codes Windows :

- d + AAMMJJ (date de naissance) + « . » trois dernières positions du code postal en minuscules
- par exemple : d600507.2y3 pour une personne dont la date de naissance est 1960-05-07 et dont le code postal est H4G 2Y3

Lors de votre test, en cas de besoin, vous pouvez contacter le CSI pour obtenir du soutien. Le Centre de service est accessible du lundi au vendredi de 7 h à 17 h au 450 757-1277 ou au 1 866 757-1277.

Comment accéder à la conférence de votre poste de travail informatique ou de la maison :

- Il est important de convenir avec votre gestionnaire du moment où vous visionnerez la formation;
- De votre poste de travail informatique : via l'intranet dans la section *Info RH/Formation et compétences/ENA-Moodle* vous trouverez le lien pour accéder à *ENA/Moodle* et *Le guide d'utilisation*;
- De la maison : via le site Web du CISSS dans la section *Employés/Formation|ENA MOODLE* ou via le lien suivant : <http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/employes/formation-enamoodle/>.
- Indiquer le code de formation « **F1757** » dans l'outil de recherche.

Comment accéder à la conférence offerte en salle au CHDL et à l'HPLG

Si vous n'êtes pas en mesure d'accéder à la conférence de votre poste de travail ou de la maison, il est possible de visionner la conférence au CHDL (salle 6C-24) ou à l'HPLG (salle C0-171 A/B). À noter que ces places sont offertes en priorité aux membres du personnel des centres hospitaliers. Au préalable vous devrez vous assurer que votre code Windows est bien actif.

- Il est important de convenir avec votre gestionnaire du moment où vous visionnerez la formation;
- Réserver votre place en salle dans l'outil PLANIF/FORMATIONS TRANSVERSALES au préalable, car le nombre de places est limité à 10 par salle;
- Présentez-vous 15 minutes avant l'heure indiquée;
- Le port du masque et l'hygiène des mains à l'entrée et à la sortie de la salle sont obligatoires;
- Pour des raisons sanitaires, apportez vos propres écouteurs afin de pouvoir écouter la conférence;
- À noter qu'il vous sera interdit de manger ou de boire dans ces salles.

Rémunération des membres du personnel

Le visionnement de cette conférence est rémunéré. Vous devrez informer votre gestionnaire afin que ce dernier puisse inscrire le temps de formation sur le relevé de présence avec le bon code de paie. La liste des codes de paie est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://cissslanaudiere.intranet.reg14.rtss.gc.ca/fileadmin/intranet/cisss_lanaudiere/Info_RH/Formation_et_compétences/Formulaires_et_outils/Liste_de_codes_de_paie_CISSSL_2017-12-21.pdf